



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20240305-007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/03/2024

MAIRIE de SAINT-JULIEN-MOLIN-MOLETTE
Département de la Loire
secretariat.mairie@saint-julien-molin-molette.fr
www.saint-julien-molin-molette.fr
Tel : 04 77 51 51 11

**EXTRAIT DU REGISTRE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 05 mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 05 mars à 20 heures 30 mn,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 13

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 2

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémoulhéac, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Etienne Careil, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s :

Patricia Dumas donne procuration à Isabelle Baas

Christine Robin donne procuration à Marie-Christine Chaprier

Date de convocation : 29 février 2024

Secrétaire de séance : Paul Thiollière

OBJET : Demande de subvention à la Région - Contrat de Parc - Fenêtres sur le paysage

Sur proposition de la direction artistique du projet, portée par Derrière Le Hublot – Fred Sancère et en accord avec le Parc naturel régional du Pilat et la commune de Saint-Julien-Molin-Molette, l'artiste Judith Nab est invitée à créer une œuvre d'art refuge sur la commune de Saint-Julien-Molin-Molette. Cette œuvre sera pérenne et intégrée à la collection des œuvres d'art refuges du projet *Fenêtres sur le paysage*.

Dans le cadre du contrat de Parc, la commune sollicite auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes une subvention à hauteur de 80%, selon le plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
	Montant HT		Montant
Création de l'œuvre	59 000,00 €	Subvention Région AURA	36 000,00 €
		FNADT, FEDER	15 000,00 €
		Autofinancement	8 000,00 €
Total	59 000,00 €		59 000,00 €

Le conseil municipal, après délibération, par 12 voix pour et 3 contres
AUTORISE Mme la maire à signer le contrat de commande de l'œuvre refuge,
AUTORISE Mme la maire à signer tous les documents permettant de faire cette demande
de subvention.
DIT que les crédits sont prévus au budget 2024.

La maire
Céline Elie



Le secrétaire de séance
Paul Thiollière

A blue ink signature of Paul Thiollière, written in a cursive style.